



Une rue, une légende : La rue Joséphine Desbois



Le rue Neuve (future rue Joséphine Desbois) – Gravure d'Emile Sagot dans les années 1840

Cette rue de Cluny, qui s'appelait autrefois rue Neuve, et où je suis né (ne cherchez pas la plaque, je l'ai fait supprimer par pure modestie !) est liée à une croyance inscrite dans les nombreuses légendes clunisoises. En effet Adrienne Joséphine Desbois aurait donné un terrain pour la construction de l'école de commerce et d'industrie devenue La Prat's.

Bien. Mais qui était Joséphine Desbois ? Une généreuse donatrice ?

Elle est née à Cluny le 1^{er} août 1820 et y est décédée le 3 juin 1905 à son domicile, rue du Merle. Elle a exercé le métier de modiste. Son père a été marchand de drap et, à une certaine époque, boulanger. Elle a eu deux frères, Antoine et Michel, et une sœur.

La vérité est inscrite sur les pages du registre des délibérations du conseil municipal de Cluny pour les séances ordinaire du 15 Avril 1903 et extraordinaire du 18 Avril 1903.

Les notaires Maîtres James Paris et Albert Chachuat font alors parvenir au maire de Cluny une lettre de donation d'Adrienne Joséphine Desbois dont il est fait lecture lors de la séance du 15 Avril 1903.

Joséphine souhaite faire don à la commune de Cluny de deux maisons. L'une au 1 rue du Merle (à l'angle de la rue Neuve) et l'autre rue de la République. Cette donation ne se fera que si la municipalité accepte certaines conditions.

- 1) Joséphine ayant contracté un emprunt de 8 000 francs auprès de deux anciens clunisois (Crétin parti à l'île Maurice et Guillemin professeur à Mâcon), elle rembourse les intérêts mais n'est pas sûre de pouvoir rembourser le capital avant sa mort. Si c'est le cas, la ville s'engagerait, en acceptant les deux maisons, à rembourser ce capital ;
- 2) La ville de Cluny avait pour projet de construire une école pratique de commerce et d'industrie (la *Prat's*) sur un terrain appartenant à l'hospice de Cluny. Comme cela déplaisait au directeur de l'époque, ami de Joséphine, il lui a demandé d'intervenir auprès de la municipalité afin qu'un autre terrain soit choisi. Ce qu'elle a fait en demandant que cette école soit construite sur le terrain actuel appartenant à l'époque à M. Vouillon sur un terrain aux « grandes terres ».



Une rue, une légende : La rue Joséphine Desbois

Dans sa délibération le conseil municipal accepte les conditions suspensives de la donation.

Une délibération du conseil de fin 1905 précise que la donation a été acceptée, il convient donc de rembourser le capital de 8 000 francs. Somme qui devait initialement être empruntée sur dix ans à des particuliers de Cluny mais qui finalement sera versée à partir des ressources propres de la commune.

Texte des du conseil municipal - 15 Avril 1903

M. le Maire dépose sur le bureau et donne lecture de l'expédition d'une donation consentie devant Maîtres Paris et Albert Chachuat, tous deux notaires à Cluny, le 3 mars 1903, par M^{elle} Adrienne Joséphine Desbois propriétaire rentière demeurant à Cluny, à la ville de Cluny :

- 1) D'une maison sise à l'angle de la rue du Merle et de la rue Neuve ayant rez-de-chaussée, premier et second étage, grenier y compris cinq glaces et deux petits corps de bibliothèque ;*
- 2) D'une autre maison sise rue de la République composée de rez-de-chaussée, premier étage, cave et grenier.*

Aux termes de cet acte de donation, la donatrice âgée de 82 ans révolus s'est réservé la jouissance sa vie durant des biens donnés aux charges de droit.

Elle a imposé à la ville l'obligation de payer après son décès, si elle en est toujours débitrice, une somme de 8 000 Francs par elle due, savoir 5 000 Francs à M. Crétin professeur au lycée de Mâcon et 3 000 Francs à M. Claude Guillemain, négociant à Port-Louis (Ile Maurice) étant bien entendu qu'elle même se charge du paiement des intérêts de ces sommes tant qu'elle vivra.

Elle a en outre stipulé que la donation par elle faite serait soumise à la condition suspensive que l'école de commerce et d'industrie que la ville se propose d'établir, soit édiflée sur l'un ou l'autre des emplacements ci-après désignés, savoir :

- 1) Un pré appartenant à M Philibert Vouillon, maître d'hôtel à Cluny et contigu à la promenade du Fouettin qui le borne du côté Nord ;*
- 2) Une terre au lieu-dit « La Grande Terre » portée au cadastre sous les N^{os} 206,207,208 d'un hectare 69.20 confinée au nord par la route de Salornay, au midi par celle de Château.*

Cette lecture faite, M. le Maire expose que des renseignements par lui recueillis, il résulte que les biens donnés sont d'un revenu d'environ 1 400 francs.



Une rue, une légende : La rue Joséphine Desbois

Sur quoi délibérant le Conseil :

Considérant que les immeubles donnés par M^{elle} Desbois à la ville de Cluny sont en bon état de réparation, qu'ils sont tant en raison de leur situation au centre de la ville, que de leur distribution d'une location facile ;

Qu'en égard en outre, au revenu de ces immeubles et à l'âge avancé de la donatrice, cette donation est avantageuse à la ville.

Accepte la donation de M^{elle} Desbois à la ville de Cluny telle qu'elle a été consentie aux termes de l'acte plus haut rappelé avec ses charges et conditions mentionnées dans cet acte ;

Donne tous pouvoirs à M^r le Maire de Cluny pour accepter la donation dont il s'agit... etc.

Une séance extraordinaire du conseil municipal le 18 avril 1903 avec parmi les sujets à l'ordre du jour : *Ecole pratique de commerce et d'industrie, projet d'acquisition d'un nouvel emplacement, suivant acceptation de la donation de M^{elle} Desbois.*

La séance semble être animée car certains conseillers de la minorité contestent le choix du terrain, lié à la donation Desbois. Après deux suspensions successives, il est décidé de nommer M. Poinet, architecte du département et M. Poivre, architecte de la ville pour établir un rapport sur le 'différent qui divise le conseil municipal'



La rue Joséphine Desbois, de nos jours



La tombe de J.Desbois

Finalement, des bâtiments nouveaux pour l'Ecole Pratique (qui avait été créée en 1893 et était abritée dans les locaux de l'abbaye) sont construits. Les élèves y sont accueillis en octobre 1905 et l'internat est achevé en 1906.

La rue Neuve est rebaptisée rue Joséphine Desbois quelques temps après son décès (est-ce parce que l'une des maisons qu'elle avait donnée était à l'angle formé avec le début de la rue du Merle ?), puisque sur le recensement de 1911 le nom de la rue a changé.

Depuis 2002, la ville entretient la modeste tombe (mur ouest du cimetière), obligation ad vitam aeternam.

Remerciements à François Breuil pour la communication d'éléments d'archives.